

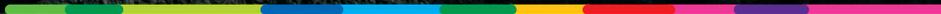


Votre avenir

JUIN 2020

LETTRE D'INFORMATION
AUX RIVERAINS DU SITE DU HÉNÂ - 16

Cap des 500 000 tonnes franchi



Communication

Le Comité d'Accompagnement se réunit 2 fois par an, sous la Présidence d'Isabelle Simonis, pour faire le point sur le chantier.



La communication vers les autorités communales et les riverains, une exigence du permis unique

Le permis unique délivré par le Ministre à ENGIE pour l'évacuation des cendres volantes du terril du Hénâ intègre une série d'obligations, dont celle de maintenir une communication continue et régulière avec les autorités communales et les riverains. Faisons le point à ce sujet avec Isabelle Simonis, Bourgmestre de Flémalle.

Isabelle Simonis : C'est avec plaisir que je m'exprime dans cette lettre d'information destinée aux riverains du terril du Hénâ car je souhaite personnellement les remercier pour la collaboration constructive dont ils font preuve dans le cadre de l'évacuation du terril. En tant que Bourgmestre, mon devoir est à la fois d'assurer la sécurité, l'évacuation du terril étant primordiale pour les Awirs, et une communication transparente avec les citoyens. Je veille à ce qu'ENGIE maintienne ses efforts tout au long de son chantier.

Votre Avenir : Quelles sont, selon-vous, les actions les plus pertinentes aux yeux de vos citoyens ?

Isabelle Simonis : Justement, cette lettre d'information dans laquelle ENGIE fait le point sur l'avancement du projet montre sa volonté de garder un contact personnalisé avec les riverains. De plus, le numéro vert 0800 20 210 et la mailbox permettent de gérer très rapidement les questions qui se posent.

Votre Avenir : Et pour vous, en tant que Bourgmestre ?

Isabelle Simonis : Nous avons mis au point un circuit d'information tel que je sais que si quelque chose se passe sur le terril, je serai informée en priorité. Ca, c'est très important pour moi ! Et je sais que je pourrai donner mon avis et celui de la Commune.

Egalement très important : les deux comités prévus par le permis. Le Comité d'Accompagnement, composé des administrations et des représentants des riverains, se réunit deux fois par an. Il fonctionne à la satisfaction de toutes

les parties. Le Comité des experts réunit les académiques et garantit à la Commune la mise en place rigoureuse des recommandations scientifiques. Nous venons d'ailleurs de recevoir le dernier rapport qui est rassurant ainsi qu'un courrier dans lequel les experts confirment leur engagement pour 2020.

Votre Avenir : Avez-vous une demande à faire en termes de communication à ENGIE ?

Isabelle Simonis : Lors de la dernière réunion du Comité d'Accompagnement, j'ai demandé à ENGIE d'organiser une visite du site pour les riverains. Malheureusement cette visite a dû être reportée suite aux mesures prises dans le cadre de la gestion de la crise du Covid-19 mais je veillerai à ce qu'elle soit organisée dans les prochains mois. En 2021 vraisemblablement, lorsque la crise sanitaire sera derrière nous...



Éditorial

Chers Riverains,

Nous espérons que vous et vos proches vous portez bien. Toutes nos pensées vont aujourd'hui vers les personnes et les familles touchées par la crise sanitaire que nous vivons tous.

L'actualité de ce premier semestre a été fortement impactée par les dispositions sanitaires prises dans le cadre de la gestion de la crise du Covid-19. Nous avons tenu à publier et distribuer notre lettre d'information car, malgré la situation, nous avons continué à bien avancer sur de nombreux points.

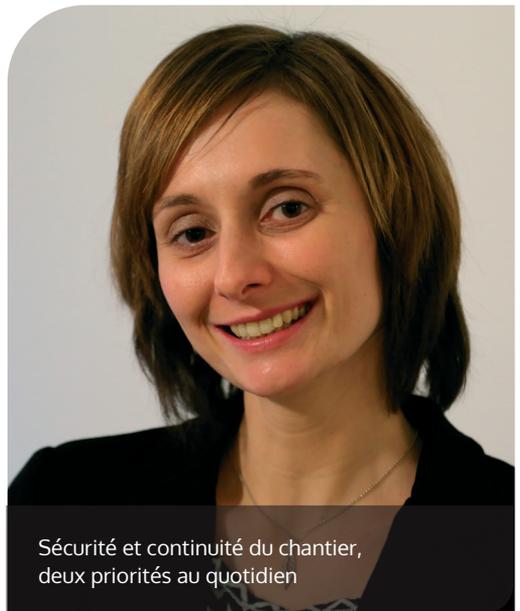
Tout d'abord, à l'exception de la première semaine du confinement, nous avons réussi à poursuivre nos activités d'évacuation des cendres, ceci en toute sécurité. Nous avons travaillé 2 jours par semaine en mettant en oeuvre toutes les mesures de protection pour les travailleurs. Nous avons cependant dû arrêter le chantier de désamiantage. Nous reviendrons sur le sujet.

Le fait d'avoir maintenu une partie de nos activités nous a permis d'atteindre nos objectifs en termes d'évacuation. Ce point est important pour vous car plus nous avançons dans l'évacuation, plus le risque lié à la présence du terril diminue ! Nous sommes dès lors très heureux de vous annoncer que nous avons franchi le seuil des 500 000 tonnes de cendres volantes évacuées, soit plus de 20 % du total des matières initialement présentes sur le terril.

Comme Madame la Bourgmestre l'a signalé, nous pensions saluer l'événement avec vous à l'occasion d'une visite sur site qu'elle nous a demandée d'organiser. Ce ne sera pas possible vu les circonstances mais ce n'est que partie remise. Nous souhaitons vraiment vous associer à cet événement !

Nous aborderons d'autres thèmes qui vous intéressent au plus haut point, tels que celui des mesures de la qualité de l'air dans le village des Awirs, ainsi que les mesures prises en matière de sécurité.

Je vous souhaite une bonne lecture !



Sécurité et continuité du chantier,
deux priorités au quotidien

Aurélie Delvaux
Responsable ENGIE Electrabel du terril du Hénâ

Réseau de surveillance

Le contrôle de la qualité de l'air

Le contrôle de la qualité de l'air aux abords du terril du Hénâ constitue une imposition du permis. Pour rappel, outre les mesures concernant l'amiante imposées par le permis durant le chantier temporaire, deux types de mesures sont effectués. De plus, un rapport annuel est réalisé par l'ISSEP (Institut Scientifique de Service Public). Il est transmis aux autorités et les résultats sont présentés au Comité d'Accompagnement. Les seuils prévus par le permis ont toujours été respectés.



Les poussières sédimentables sont mesurées à l'aide de jauges appelées « Owen ». Elles sont relevées tous les 28 jours. Il s'agit d'un système de mesure dit « passif » car il mesure la retombée de particules.



Les particules fines 5 et 10 sont mesurées à l'aide de stations de mesures, propriétés de l'ISSEP. Une campagne de 3 semaines à 1 mois est réalisée chaque année.

Une nouvelle station de mesure ISSEP

Il y a plusieurs mois, lors d'une séance du Comité d'Accompagnement, un représentant des riverains a sollicité l'avis de Marianne Petitjean, Fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie (SPW), concernant l'emplacement des stations des mesures de l'ISSEP. A son sens, une station manquait au centre du village des Awirs. Plusieurs lieux ont été envisagés.

Après avoir consulté l'AWAC (Agence wallonne de l'Air et du Climat), compétente pour l'analyse de ce type de demande, et avoir sollicité l'avis d'ENGIE sur le sujet, un avis favorable a été remis sur la demande. Le choix du site s'est porté sur les abords de l'église Saint-Etienne, aux Awirs. La demande de permis pour l'implantation de la station de mesure est en cours. En fonction de l'enquête publique, le permis sera adapté.



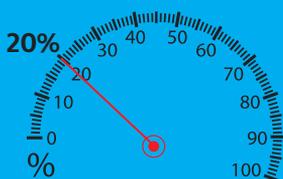
Actuellement, 4 stations de mesures sont installées aux abords du terril.



Les échanges constructifs que nous avons eus en Comité d'Accompagnement nous démontrent une fois de plus l'importance du dialogue avec les riverains. Dès l'obtention du permis, un nouveau point de mesure sera installé aux abords de l'église Saint-Etienne, dans le village des Awirs.

Marianne Petitjean, Fonctionnaire technique SPW

Progression du chantier



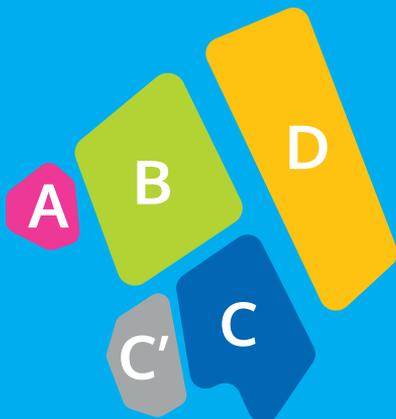
Pourcentage
du tonnage de cendres
volantes évacuées



Nombre de péniches
ayant quitté
le Terril



0 accident



La zone A est entièrement évacuée. Actuellement les équipes travaillent sur la partie haute du terril.

A photograph of several construction workers wearing orange and blue safety gear, standing on a construction site. One woman in a blue jacket is pointing towards the right. In the background, there are trees and a large white structure.

500 000

TONNES ÉVACUÉES DEPUIS 2016

Le chantier

Au nom de la Direction, je remercie vivement l'équipe du terril du Hénâ : les membres du personnel d'ENGIE qui œuvrent et ont œuvrés au projet, Tractebel et Recybel ainsi que tous nos sous-traitants. Les résultats obtenus à ce jour sont exemplaires. Nous avons atteint l'évacuation de plus de 20 % des cendres volantes sans accident, dans le strict respect de notre permis, en maintenant d'excellentes relations avec les autorités communales, les administrations, les riverains et tous les experts académiques. Travailler avec une équipe aussi importante, dans des conditions parfois difficiles, est un réel challenge. Nous pouvons tous être fiers ! L'évacuation du terril du Hénâ constitue l'un des plus gros investissements d'ENGIE aujourd'hui en Europe. Nous sommes regardés de près par nos collègues belges mais également par les pays voisins qui admirent notre façon de travailler, en coordination avec les plus grands experts !



Benoît Liégeois
Directeur de la Centrale
des Awirs

Cap des 500 000 tonnes franchi

C'est en avril 2010 que la Réunion d'Information Préalable à l'Etude des Incidences sur l'Environnement a été organisée aux Awirs. Cette réunion, prévue par la réglementation et destinée aux riverains, annonçait la décision d'ENGIE de faire évacuer le terril du Hénâ. Fin avril 2020, 10 ans après quasiment jour pour jour, le cap des 500 000 tonnes de cendres volantes évacuées a été franchi. Plus de 20 % du total de matières initialement présentes ont été valorisés en cimenterie. L'occasion de faire le point avec Aurélie Delvaux, Chef de projet ENGIE Electrabel pour le terril du Hénâ.

Aurélie : J'ai le plaisir d'avoir été désignée Chef de projet du terril du Hénâ il y a un an, puisque j'ai repris la fonction de Vincent Lognay, appelé sur une nouvelle mission. Comme l'a dit Benoît Liégeois, l'aventure du terril n'est pas de tout repos mais elle est passionnante.

Votre Avenir : Ce cap des 500 000 tonnes, ENGIE Electrabel en est particulièrement fier !

Aurélie : Oui car l'évacuation du terril est un projet de longue haleine et c'est dans ce type de dossier que l'on peut vraiment se rendre compte que le travail en équipe permet de fonctionner de manière efficace et de relever de grands défis. En 10 ans, nous avons mené des études très pointues et envisagé de nombreuses alternatives pour l'évacuation. Le monde scientifique, les administrations régionales et communales, les autorités politiques, le personnel d'ENGIE et de Tractebel et de nombreux sous-traitants ont mis leur pierre à l'édifice. Aujourd'hui, la chaîne que nous avons mise en place fonctionne bien, les péniches se succèdent et le terril se vide.

Votre Avenir : Malgré le confinement, l'évacuation a pu continuer à se faire.

Aurélié : En période normale, nous envoyons environ 1 péniche par jour en cimenterie. La première semaine du confinement, nous n'avons pas rempli de péniche mais ensuite, nous en avons rempli 2 par semaine. Fin mai, nous avons repris progressivement le rythme et étions déjà à 4 péniches par semaine. Il faut souligner que la qualité des cendres est idéale pour la période de mars, avril et mai pour progresser dans leur évacuation. C'est surtout une question de taux d'humidité.

Votre Avenir : Concrètement, comment avez-vous procédé pour arriver à continuer à travailler en toute sécurité sur le chantier ?

Aurélié : Une petite dizaine de personnes a continué à travailler les jours où les cendres étaient extraites du terril. Nous avons fait une analyse de risques spécifiques au Covid-19 et mis en place des mesures de prévention. Les travailleurs ont reçu un kit les informant des gestes d'hygiène, des mesures de distanciation sociale et des autres mesures à respecter. Notamment, les repas ne peuvent être pris qu'à deux maximum dans le réfectoire, avec fenêtres ouvertes et en respectant la distanciation sociale. Le vestiaire n'est accessible qu'à une personne à la fois. Un seul travailleur peut accéder à la salle de commande et y reste toute la journée de travail, les autres travailleurs étant dans les machines (dumpers, bulldozers, pelleteuses...) qu'ils n'échangent pas durant la journée. Le port de la salopette et du masque est obligatoire au sol ainsi que le respect de la distanciation sociale. La désinfection des locaux est réalisée par la technicienne de surface. C'est vraiment une toute nouvelle approche du travail qui s'est mise en place !

Votre Avenir : Qu'en est-il du chantier d'évacuation des déchets contaminés par l'amiante ?

Aurélié : Malheureusement, sur ce chantier nous n'avons pas pu poursuivre le travail et avons dès lors pris du retard... D'une part, le centre d'enfouissement qui accueille certains déchets ne dispose plus pour l'instant de son autorisation, ce qui a déjà retardé notre travail avant la crise du Covid-19, d'autre part nos sous-traitants ont cessé leurs activités, ce qui n'a pas été le cas pour Cop & Portier dans le cadre de l'évacuation des cendres volantes. Pour l'instant, nous travaillons au redémarrage progressif de l'activité. La première étape est l'évacuation des matières en place et la reprise du traitement des zones concernées. Selon nos dernières mesures, il se pourrait que nous devions purger certaines zones résiduelles plus en profondeur encore... Ce chantier est vraiment très compliqué !

Quelques dates clés

	Avril 2010	Réunion d'Information Préalable au public
	Mai 2015	Lancement des travaux de construction de la bande transporteuse
	Octobre 2016	Inauguration des installations d'évacuation
	Avril 2020	500 000 tonnes évacuées (plus de 20%)

Recybel, une association d'industriels pour transformer des déchets en matière première

Recybel est une société qui a été créée, à l'origine, pour associer les forces d'ENGIE, propriétaire du terril du Hénâ, et les cimenteries (CCB et CBR), intéressés par la composition chimique des cendres volantes. L'utilisation des cendres volantes permet de limiter l'usage de certaines matières premières lors de la fabrication du ciment. On parle dès lors de « valorisation ».

Même si ENGIE reste propriétaire du permis unique et du site, c'est à Recybel qu'a été confié l'évacuation des cendres et leur acheminement par péniche. Recybel est un partenariat entre ENGIE (49% du capital), CCB (25,5% du capital) et CBR (25,5% du capital). Ce travail se fait, notamment, en sous-traitance avec Cop & Portier, entreprise bien connue de la région de Flémalle.

Aujourd'hui, Recybel est heureux d'avoir réussi à atteindre ses objectifs. La façon de procéder, en collaboration entre industriels de secteurs différents, fonctionne à la satisfaction de toutes les parties. Cela augure certainement d'un avenir prometteur pour ce type de démarche, favorisant l'économie circulaire intersectorielle.



"La disponibilité du ciment sur le marché est indispensable pour permettre au secteur de la construction de fonctionner. Ce secteur étant considéré comme stratégique, tout devait être mis en place pour assurer son fonctionnement, même en pleine crise du Covid-19. C'est la raison pour laquelle nous avons maintenu à tout prix la continuité de l'évacuation des cendres volantes du terril, ce qui nous a permis d'atteindre nos résultats aujourd'hui."

Jean-Benoît Collée
Recybel Managing Director

Vos questions



Quel est le délai prévu pour l'évacuation du terril ?

Le terril du Hénâ compte 2 300 000 tonnes de cendres. D'ici 2029, il faudra évacuer toutes les cendres volantes, démonter les installations et réaménager définitivement le site. Actuellement, le chantier a pris un peu de retard par rapport aux prévisions mais nous devrions pouvoir tenir nos engagements.

Le numéro 0800 est-il utilisé par les riverains du terril ? Quels sont les principaux thèmes abordés ?

Chaque mois, quelques riverains appellent le numéro vert que nous avons mis en place. Les questions concernent surtout les aspects « transport » et, en période de sécheresse, les questions relatives aux poussières. Les interactions sont intéressantes car elles nous permettent de rechercher rapidement une solution si un problème se

pose. Par exemple, nous avons fait passer un camion balais à certains moments pour nettoyer la route. Lors du dernier Comité d'Accompagnement, les riverains ont manifesté leur satisfaction quant à la façon dont sont suivies leurs demandes.

La mise à l'arrêt de la Centrale des Awirs va-t-elle avoir des conséquences pour le terril du Hénâ ?

La mise à l'arrêt de la Centrale des Awirs est programmée fin août. Pour l'instant, un travail est réalisé pour identifier les points d'actions à mettre en place pour assurer l'autonomie complète du site du terril.

Quel que soit l'avenir du site des Awirs, ENGIE Electrabel s'engage formellement à poursuivre ses activités sur le site du terril en respectant strictement les contraintes de son permis et les dispositions relatives à la sécurité du terril.



Pour toute question ou remarque au sujet du terril du Hénâ, notre équipe est à votre écoute; votre point de vue est important.

0800 20 210
terrilhena@electrabel.com